

Commune de SAINT PANDELON

Demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers

Présentée par la compagnie des salines du midi et des salines de l'est

Enquête du 12 septembre au 12 octobre 2022 à 12h00

Projet de sondages S221 et S321

2 puits à réaliser distant de 150 m à une profondeur de 320 m

L'eau douce provient d'un plan d'eau voisin pour dissoudre sur place le DIAPIR de sel

Transport par canalisation existante jusqu'à DAX comme le Raccordement électrique doivent faire l'objet d'une étude environnementale

Est-ce qu'il n'y avait pas un autre tracé du réseau ou solution technique, je note qu'aucune solution de variante n'a été proposée

Concernant Les accidents qui ont eu lieu, l'arbre de cause de ceux-ci ou une explication aurait été intéressante

Après lecture et analyse de cette demande d'ouverture qui pour moi correspondrait à une extension de travaux minier voici mon analyse

L'objet de cette enquête est

L'aménagement des accès et plateforme

Poser les réseaux enterrés et aérien

Forer, équiper, exploiter 2 nouveaux sondages

Forer six piézomètres de surveillance

La réserve pour S221 ET S 321 est de 1 million de tonne par sondage et une fin d'exploitation de ces puits en 2060

Ensuite il y aura encore des nouvelles demandes d'exploitation et la création de nouvelles cavités il manque une vision des nouvelles zones de forages de puits

Mais dans le dossier a par de mentionner qu'ils seront rebouchés avec des boues en fin d'activité je souhaiterais savoir si des études de sol sont faite sur les anciens sites et qu'elles sont les mesures de protection prise (exemple à roquefort ancienne papeterie cavité toujours ouvertes avec des engins de chantier au fond)

Problème que je note est suite aux effondrement la stabilité des cavités abandonnées et peut être celles en exploitation et le rayon de propagation du danger

Que fait l'entreprise par rapport à la présence d'insolubles

Est-ce que le remplissage avec des boues est la seule solution technique

Bizarre vue la distance entre cavité que le calcul de stabilité des cavités est considéré comme « isolée »

Aux vues des effondrements des cavités ancienne est ce qu'il n'y a pas des questions à se poser

Pour résoudre l'absence de mesure est ce que le remblaiement en surface est la meilleure solution

Les mouvements noté ou induits des effondrements entraine une accélération des effondrements cela ne permet pas de certifier que toutes ces cavités ne vont pas prochainement entrainer un effondrement général du site sur l'ensemble des cavités (une étude de danger plus précises doit être étudiée)

Suite à cette analyse j'émet un avis défavorable pour la création de nouveaux puits et demande dans le document d'urbanisme de la commune une mise en sauvegarde du secteur avec un périmètre de risque de danger au-delà du périmètre d'exploitation

Les études de modélisation doivent être faites non dans l'hypothèse de l'axisymétrie d'une cavité seule considérée totalement isolée mais dans un ensemble de nombreuses cavités

Dans ce dossier il n'a pas été vraiment tenu compte des constructions existantes dans un périmètre proche ou éloigné concernant les risques d'effondrement, le classement au niveau du document d'urbanisme, le bruit la pollution atmosphérique et son intégration dans le PPA de l'agglomération Dax

Ce dossier semble concerner les terrains appartenant à CSMC mais pas des riverains

Concernant L'injection d'eau douce pour 200 000 m3 par an à partir du lac de saint Pandelon je souhaiterais plus de précision est ce que ce lac appartient au groupe ou est communal

Est-ce que les pompages sont de nature en modifier sa ressource

A notre époque ou le problème en eau devient un sujet important est ce qu'il n'il n'y a pas une autre solution pour remonter le sel (aucune variante n'a été proposée)

Le casing cimenté est-il la solution de remblaiement des puits (soi-disant en boues)

Si le casing est inamovible et demeure étanche pendant toute la durée de vie du sondage qu'est -ce qu'il devient à l'arrêt du sondage

li est mentionné que l'arrêt des travaux représente un cout estimé à 93 500 € par puits mais la comparaison avec la rentabilité de chaque puit devrait être faite

Pour moi ce dossier reflète seulement l'intérêt de la société mais pas la sécurité des riverains dans un périmètre proche comme éloigné

Concernant l'étude des dangers

Bien qu'isolé d'après moi les cavité formées à la base de chaque puit, seront une source de danger entrainant effondrement et affaissement

Le tracé de la canalisation en passant au sud aurait évité les constructions existantes, je ne comprends pas pourquoi cette variante n'a pas été étudiée

Les accidents ont généré une pollution du milieu naturel je souhaiterais des détails et explications

Le terme construire sans détruire est faux, puisqu'il n'y a pas d'étude environnementales sur le tracé projeté ou sur une variante

Comment est protégé la nappe phréatique et les ruisseaux à proximité sachant que le tracé et les puits sont en zone d'enjeu fort

La rupture totale de la canalisation entrainera des conséquences graves pour le milieu faune et flore qui ne fait l'objet d'aucune recherche bien qu'une zone Natura 2000 existe à proximité

L'impact du tracé de la canalisation projetée comme pour le raccordement électrique doit faire l'objet d'une analyse d'un point de vue de son incidence environnementale (inventaire) et donc de la séquence ERC

Ma conclusion est que ce projet présente des risques qui ne sont pas pris en compte